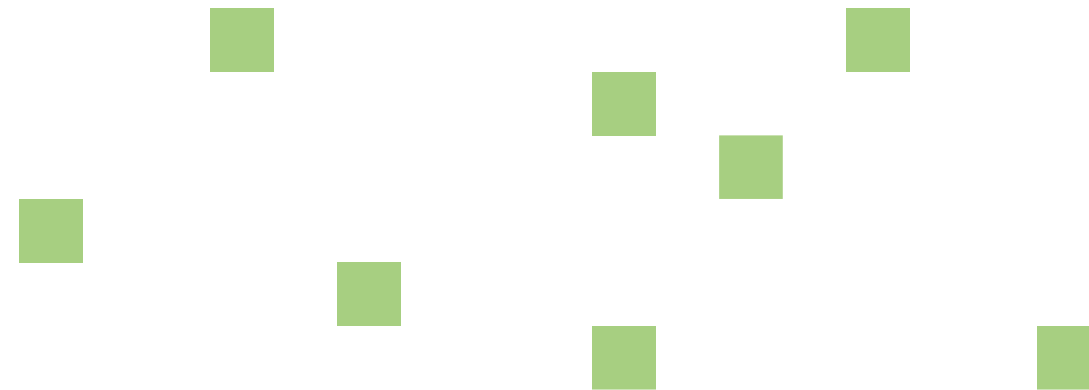


Plan directeur communal des zones d'activités de Vigier

Modification du plan d'aménagement local (PAL) pour la mise en zone d'activités du terrain de football de Châtel

Séance d'information publique

3 avril 2025



Programme

1. Introduction (10')
2. Présentation des dossiers (30')
3. Suite des travaux (10')
4. Questions - réponses (30')

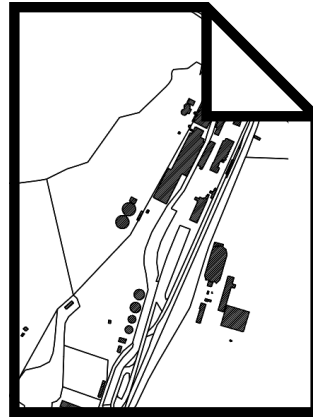
Introduction

Introduction

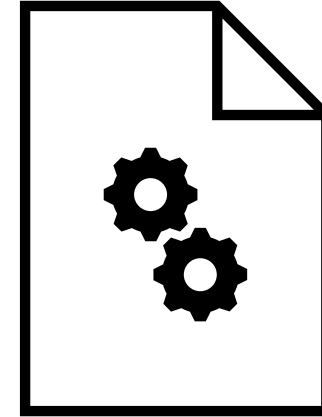
Commune de Péry - La Heutte
autorité pour le plan
d'aménagement local (PAL)



Ciments Vigier SA
propriétaire et mandant



Archam et Partenaires SA
bureau mandataire



Introduction

- 2017** Début des travaux de révision du PAL
- 2021** Séance d'information publique et dépôt public du PAL, y compris le plan directeur des zones d'activités de Vigier et le changement d'affectation du terrain de football
- 2024** Dissociation des procédures :
A. Révision du PAL
B. Plan directeur communal des zones d'activités
Modification du PAL pour le changement d'affectation du terrain de football
- 2025**
 Examen préalable du plan directeur et de la modification du PAL
Séance d'information publique

Introduction

- **Plan directeur des zones d'activités** : développement spatial de Vigier à long-terme
→ calendrier de développement lié aux besoins de l'entreprise, souplesse nécessaire
- **Changement d'affectation du terrain de football** : autorisation partielle et provisoire pour l'exploitation de l'installation VITO (bande de transport et matériel d'excavation)
→ autorisation jusqu'en 2026, affectation à la zone d'activités **nécessaire** à court terme
- **Révision du PAL** : processus exigeant, s'inscrivant dans le temps long
➔ le plan directeur et le changement d'affectation du terrain de foot sont sortis de la révision du PAL, pour une mise en œuvre plus souple et rapide

Présentation des dossiers

Plan directeur communal des zones d'activités de Vigier



Plan directeur des zones d'activités

Volet stratégique

- Traiter les émissions polluantes à la cheminée
- Atteindre la neutralité carbone en 2050
- Planifier la croissance à long terme



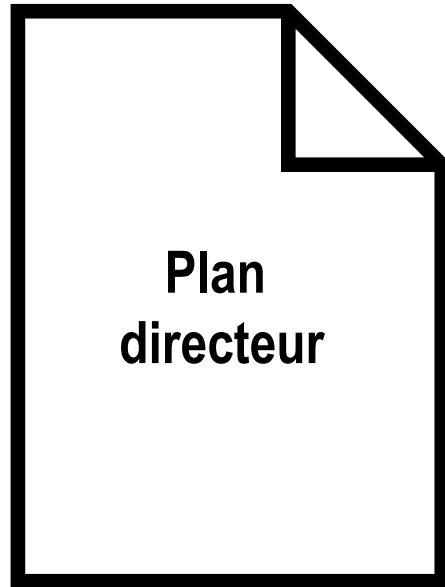
Nouvelles surfaces d'activités
nécessaires

Volet opérationnel

1. Identifier en amont les mesures indispensables aux mises en zone
(dangers naturels, protection de la nature, coordinations avec les autorités publiques, etc.)
2. Procéder aux mises en zones et mettre en œuvre les mesures
(mesures constructives, mesures de protection, etc.)

Plan directeur des zones d'activités

Contenu du dossier



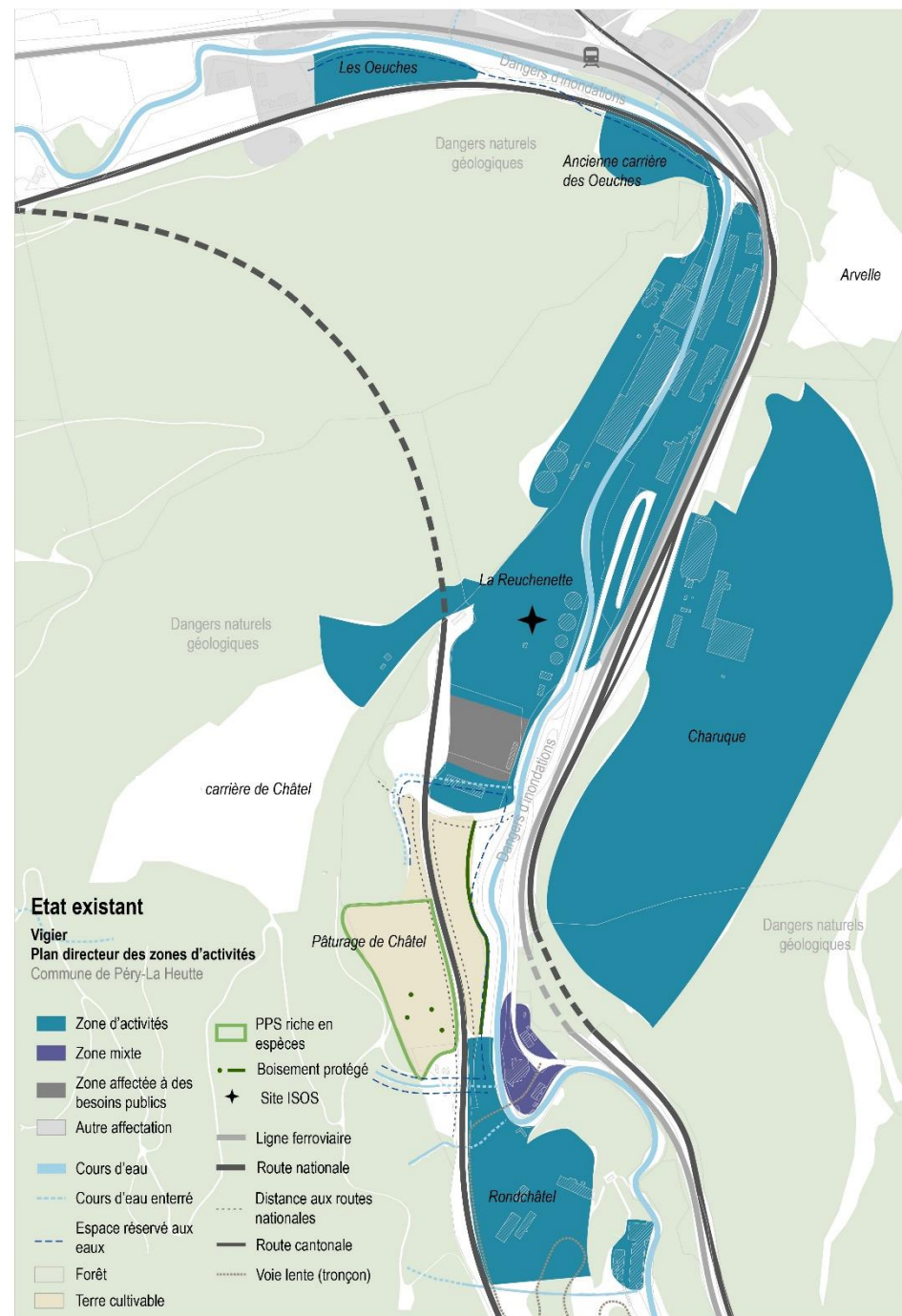
Outil d'aménagement
stratégique et schématique !

4 secteurs

- Ancien terrain de football
- Pâturage de Châtel
- Charuque
- Carrière de Châtel

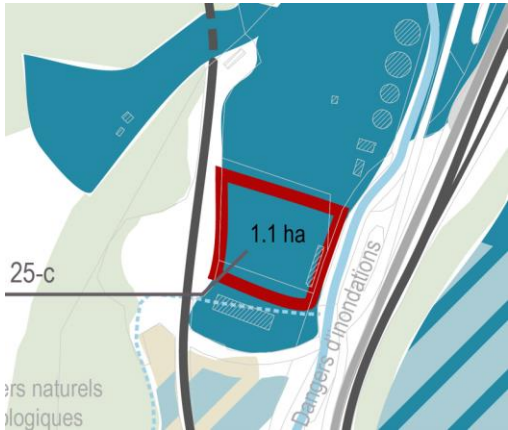
3 horizons temporels

- 2025
- 2035
- 2050



Plan directeur des zones d'activités - Ancien terrain de football

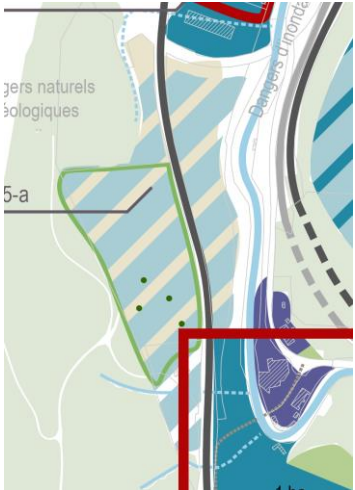
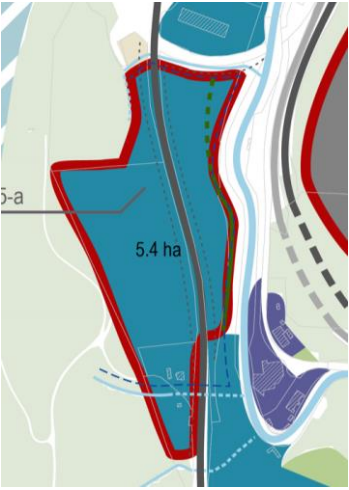
Planifier la croissance : optimiser la gestion de l'installation de lavage des sols

Horizons	2025	2035	2050
Tâches	 Affecter le terrain de football à la zone d'activités		
Responsables	Commune		
Schéma			

Plan directeur des zones d'activités - Pâturage de Châtel

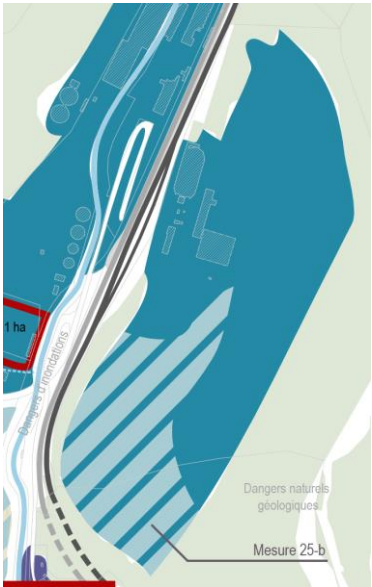
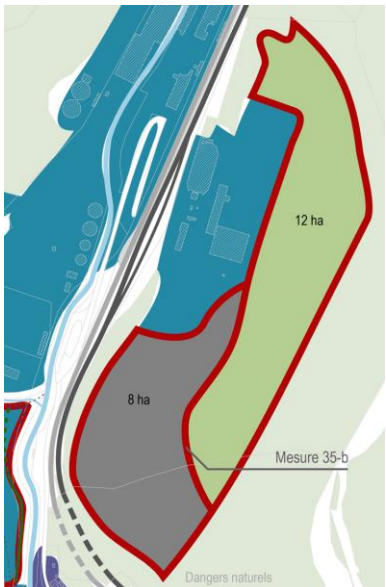
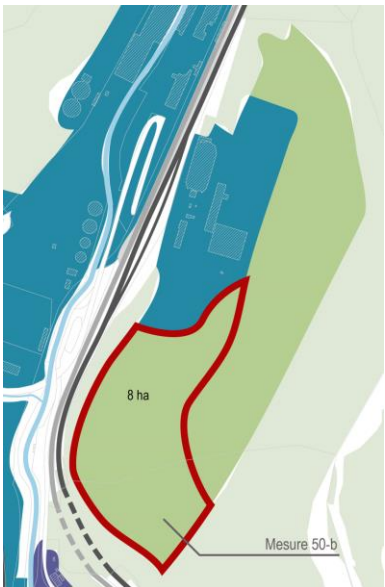
Traiter les émissions polluantes : construire une installation de traitement à la cheminée (NO_x)

Neutralité carbone : produire sur site ou acheminer des combustibles renouvelables (hydrogène)

Horizons	2025	2035	2050
Tâches	 Inscrire la vision dans la CRTU	Affecter en zone d'activités	
Responsables	Commune Préciser les mesures à prendre pour la mise en zone d'activités (notamment boisements, dangers naturels, cours d'eau) Vigier	Commune Réaliser les mesures convenues Vigier	
Schéma			

Plan directeur des zones d'activités - Charuque

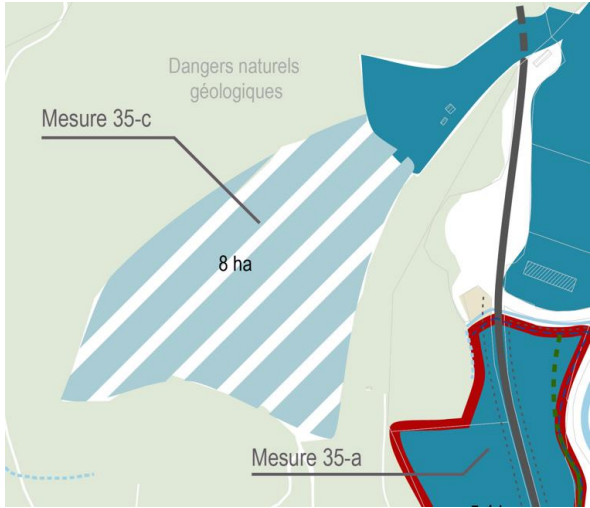
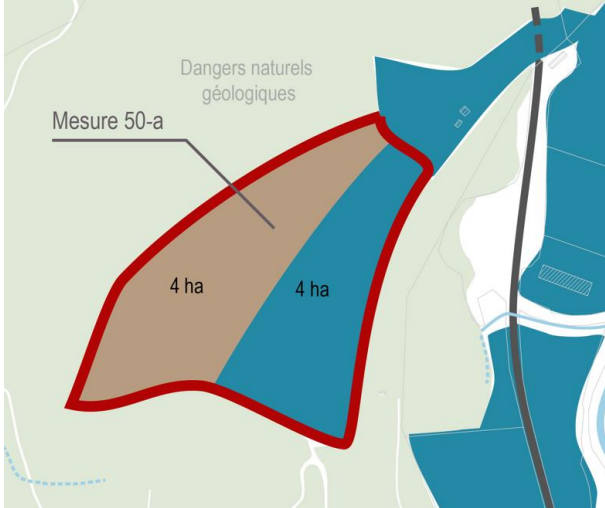
Neutralité carbone : développer un parc solaire

Horizons	2025	2035	2050
Tâches Responsables	Clarifier les incidences du parc solaire sur l'exploitation de La Tscharnier et réaliser une étude de faisabilité (notamment potentiel solaire, dangers naturels, paysage) Commune	Affecter le parc solaire à la zone spéciale, dézoner la falaise Commune Réaliser les mesures identifiées dans l'étude de faisabilité Vigier	Reboiser la carrière conformément au projet de remise en état Vigier Dézoner l'ancien parc solaire Commune
Schéma			

Plan directeur des zones d'activités - Carrière de Châtel

Planifier la croissance : régulariser la carrière, développer/diversifier les activités

Neutralité carbone : capter le CO₂

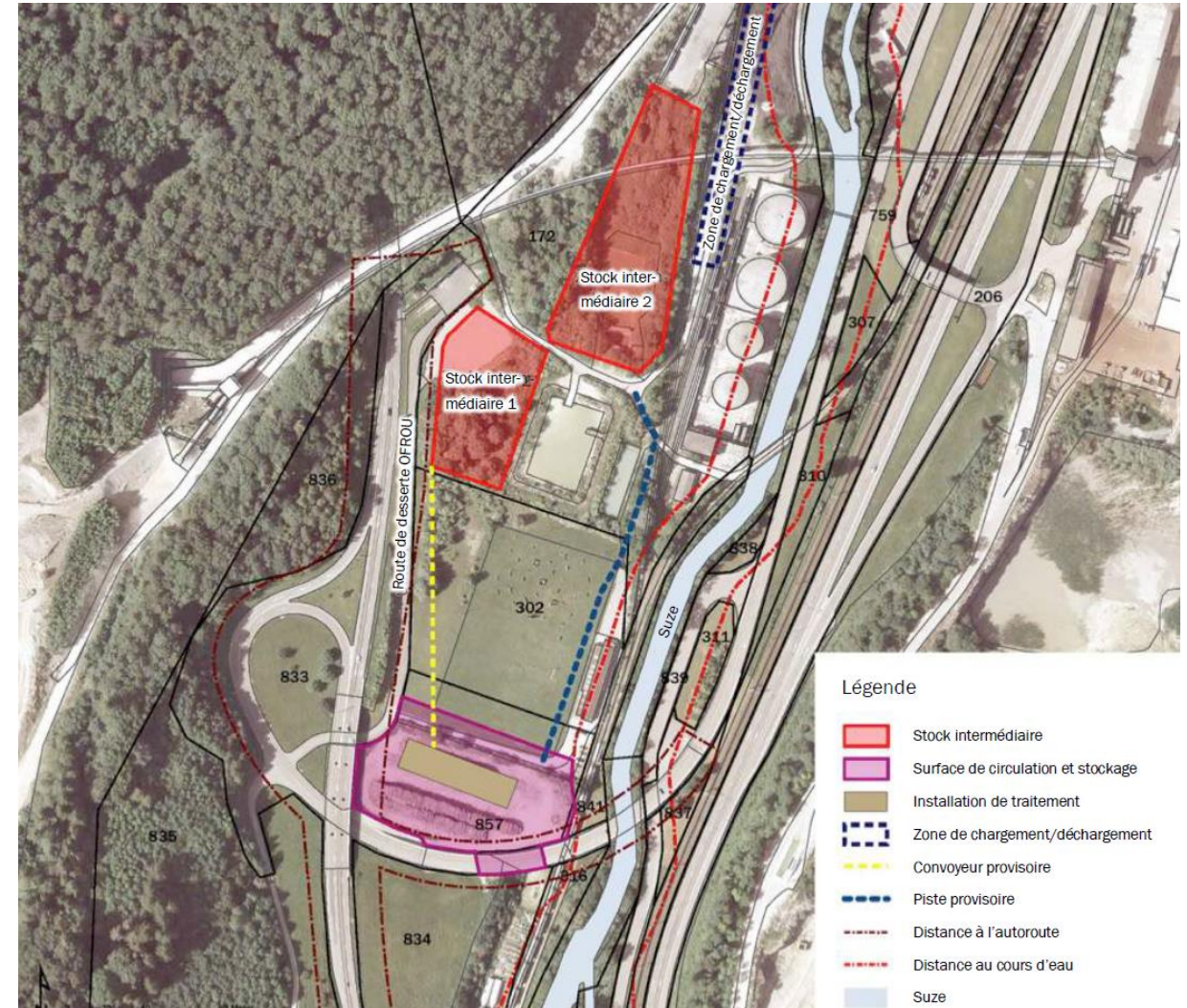
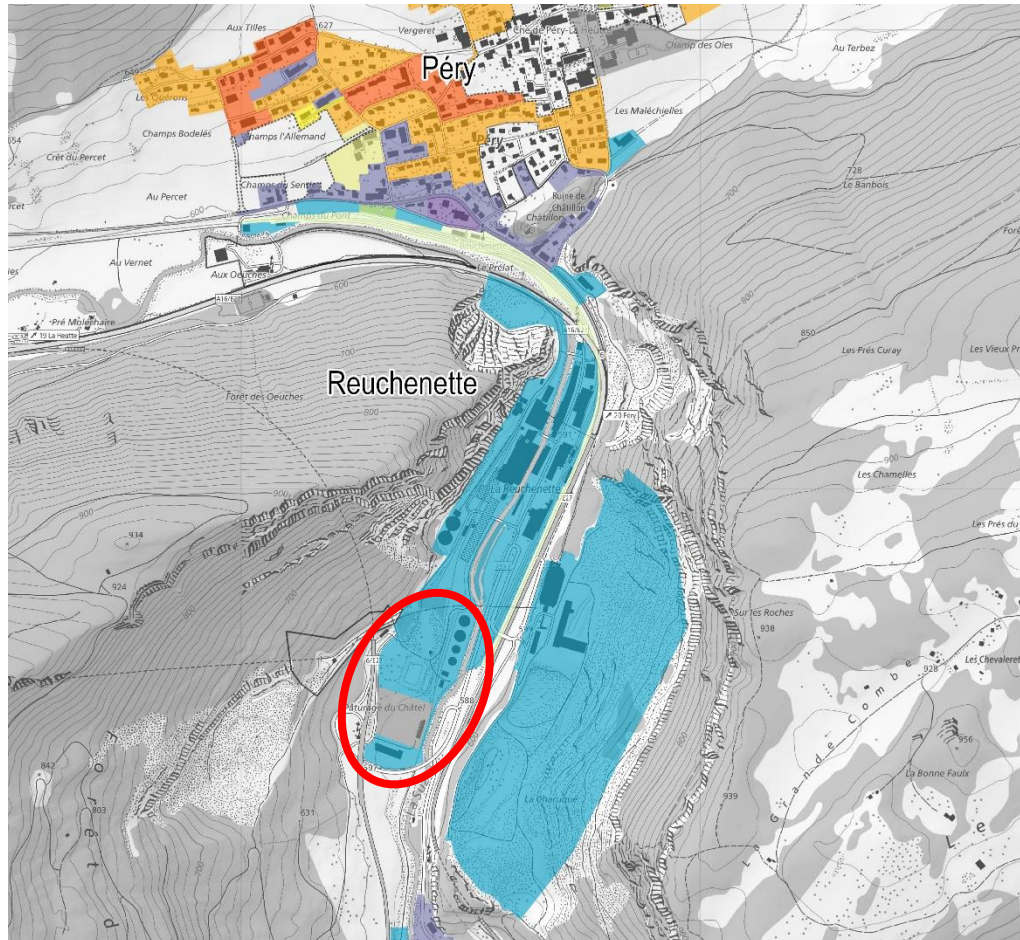
Horizons	2025	2035	2050
Tâches		Réaliser une étude de faisabilité pour régulariser la carrière (notamment volume exploitable, dangers naturels, forêt) Vigier Inscrire la carrière au PDR-EDT Commune	Affecter à la zone d'activités (partie Est) et à la zone d'extraction de matériaux et de décharge (partie Ouest) Commune Réaliser les mesures identifiées dans l'étude de faisabilité Vigier
Schéma		 The 2035 map shows the quarry site with geological hazards (Dangers naturels géologiques) indicated by a blue hatched area. Two specific measures are highlighted: Mesure 35-c, which covers 8 ha and is shown with blue diagonal stripes, and Mesure 35-a, which is a smaller area outlined in red at the bottom right of the site.	 The 2050 map shows the quarry site with geological hazards (Dangers naturels géologiques) indicated by a blue hatched area. Two specific measures are highlighted: Mesure 50-a, which covers 4 ha and is shown with a brown fill, and another 4 ha area, which is shown with a blue fill and outlined in red.

Présentation des dossiers

Modification du PAL pour la mise en zone d'activités du terrain de football de Châtel

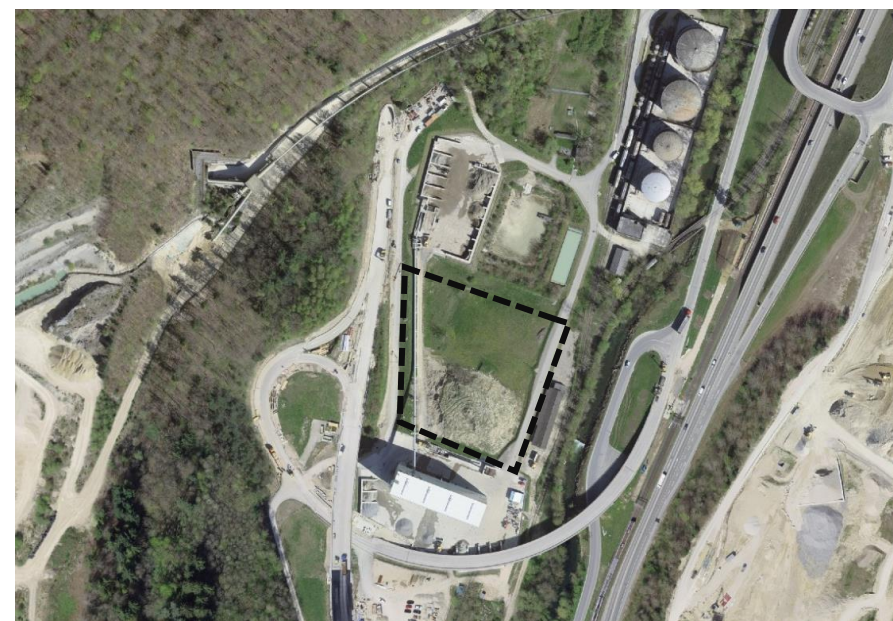
Modification du PAL

Installation de lavage des sols



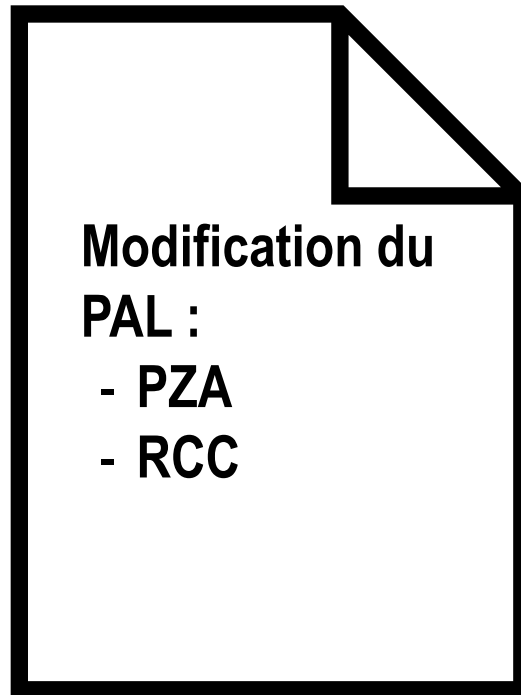
Modification du PAL

- 2020** Planification du projet d'installation de lavage des sols (VITO Recycling)
Stabilité des plans : pas possible de changer l'affectation du terrain de football en zone d'activités, une solution provisoire est trouvée
- 2021** Début des travaux
- 2023** Inauguration de l'installation
- 2026** Délai de l'autorisation partielle et provisoire pour l'utilisation de la ZBP



Modification du PAL

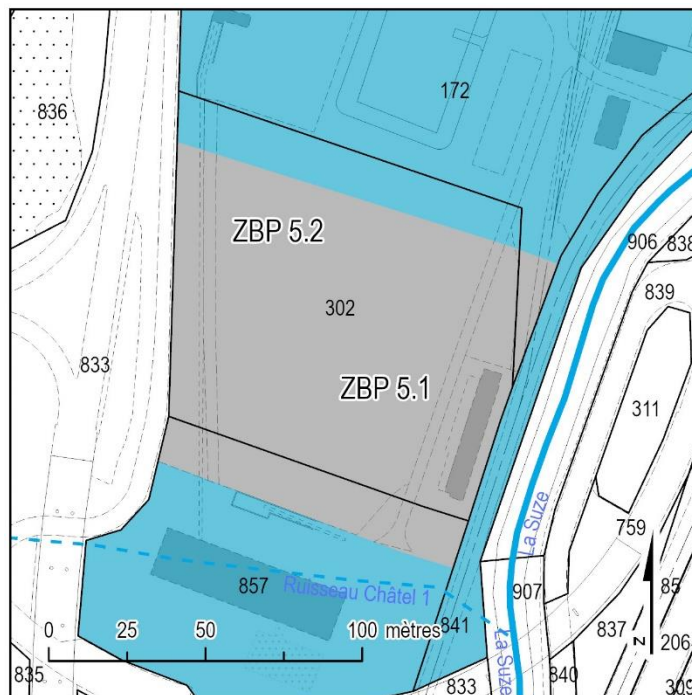
Contenu du dossier



Modification du PAL

Modification du plan de zones d'affectation (PZA)

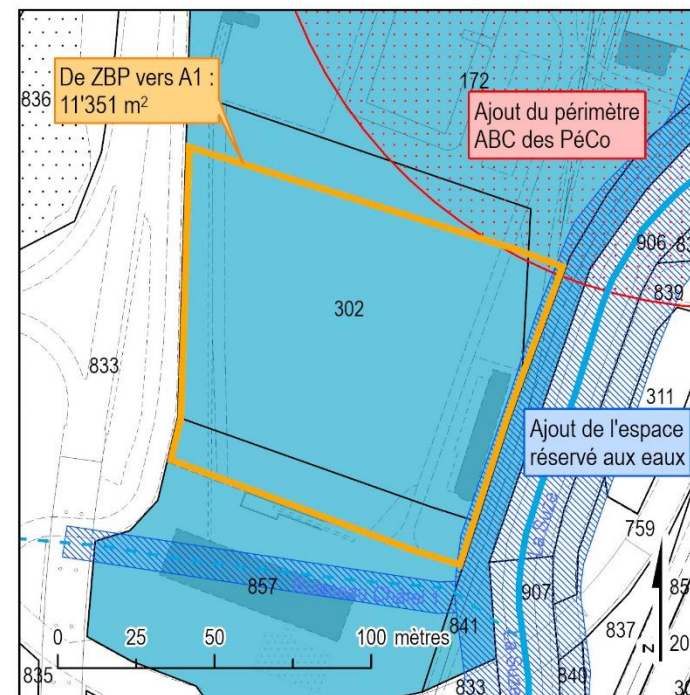
PZA en vigueur



Plan de zones d'affectation en vigueur

- A1 Zone d'activités 1
- ZBP Zone affectée à des besoins publics
- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau enterré

Modification : reprise des données de la révision du PAL



Modifications

- Changeement d'affectation
- A1 Zone d'activités 1
- ERE Espace réservé aux eaux
- Périmètre ABC des PéCo
- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau enterré

Modification du PAL

Article maintenu
~~Article supprimé~~
Nouvel article

Modification du règlement communal de construction (RCC)

RCC en vigueur

Art. 211 et 212 Zone d'activités A1

Art. 220 Zone affectée à des besoins publics 5

Modification : reprise des données de la révision du PAL

Art. 211 et 212 Zone d'activités A1

~~Art. 220 Zone affectée à des besoins publics 5~~

Art. 527 Espace réservé aux cours d'eau de la Suze et Châtel 1

Art. 552 Constructions dans les périmètres de consultation (PéCo)

Suite des travaux

Suite des travaux

Commune / Vigier

OACOT

Commune

Plan directeur

Modification du PAL

Avril 2025

Séance d'information publique

Mai 2025

Clôture de l'examen préalable

Adaptation des dossiers

Août 2025

Dépôt public
Traitement des évt. oppositions

Adoption

Début 2026

Approbation

Suite des travaux

Etat de la révision du PAL : réception du rapport d'examen préalable de l'OACOT

Questions - réponses

Merci de votre attention !

